



Conseil d'Administration de l'INSEP

La **composition du Conseil d'Administration** de l'INSEP est définie à l'article R. 211-4 du code du sport.

Le conseil d'administration comprend vingt-sept membres ainsi répartis :

1- Deux membres de droit :

- Le directeur des sports ou son représentant ;
- Le président du Comité national olympique et sportif français ou son représentant.

2- Sept représentants de l'Etat désignés par le ministre qu'ils représentent :

- Deux représentants du ministre chargé des sports : Claudie SAGNAC, Adjointe au directeur des sports, chef de service [suppléant : Dominique CHARRE, Sous-directeur de la vie fédérale et du sport de haut niveau], et France PORET-THUMANN, Sous-directrice de l'action territoriale, du développement des pratiques sportives et de l'éthique du sport [suppléant : Alaric MALVES, Chef du bureau des établissements publics]

- Un représentant du ministre chargé de la santé : Patrick AMBROISE, Chef du bureau de la santé des populations à la direction générale de la santé [suppléant : le Docteur Michel CHAULIAC, Responsable du programme national nutrition-santé au bureau alimentation et nutrition à la direction générale de la santé]

- Un représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur : André NIEOULLON, Professeur des Universités, conseiller scientifique auprès de la directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle [suppléant : Jean-Louis GOUJU, Maître de conférences]

- Un représentant du ministre chargé de l'éducation : Florence ROBINE, directrice générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) [suppléant : Christian AUDEGUY, Chargé d'études sport au bureau des actions éducatives, culturelles et sportives de la direction générale de l'enseignement scolaire]

- Un représentant du ministre chargé du budget : Philippe BRIARD, Chef du bureau de la culture, de la jeunesse et du sport à la direction du budget [suppléant : Jean-Baptiste DARRACQ, Rédacteur au bureau de la culture, de la jeunesse et du sport à la direction du budget]

- Un représentant du ministre de la défense : Monsieur le commissaire en chef de 1re classe Hervé PICCIRILLO, Commissaire aux sports militaires, commandant le Centre national des sports de la défense [suppléant : Benjamin LOUCHE, Conseiller Sports et Relations extérieures]

Ces membres sont nommés par arrêté du ministre chargé des sports (arrêté du 18 novembre 2014) et peuvent se faire représenter par leur suppléant, désigné et nommé dans les mêmes conditions.

3- Neuf membres élus :

- Représentant des personnels administratifs, techniques, ingénieurs de recherche ou de formation (ATIRF) : Gianni CAPPAÏ [suppléante : Loïse DIARRA]
- Représentants des professeurs ou assimilés : Christine REY-MOONEEGAN [suppléant : Maxime GOHIER] et N... [suppléant : N...]
- Représentante des CSTS : Annick CÉRÉZAT [suppléant : Jean-Philippe THOMAS]
- Représentant des autres enseignants-chercheurs et enseignants : Giuseppe RABITA [suppléant : Patrick MIGNON]
- Représentant des sportifs de haut niveau et des stagiaires en formation : Benjamin BROSSIER [suppléant : Enzo PY]
- Représentant des responsables de pôle : Rozenn JACQUET-YQUEL [suppléant : Frédéric DAMBIER]
- Représentant des personnels art. R131-6 code du sport : N... [suppléant : N...]
- Représentant des personnels médicaux et paramédicaux : Christian PALIERNE [suppléante : Marielle VOLONDAT]

Ces membres sont élus pour quatre ans (arrêté du 6 août 2014) et peuvent se faire représenter par leur suppléant, élu dans les mêmes conditions.

4- Un conseiller de Paris désigné par le conseil de Paris – Jean-François MARTINS, Adjoint au maire en charge du sport et du tourisme

5- Huit membres nommés :

- Deux Présidents de fédération désignés par le président du CNOF : Richard REMAUD, Président de la Fédération Française de Badminton, et Isabelle LAMOUR, Présidente de la Fédération Française d'Escrime
- Un membre désigné par la commission des athlètes du CNOF : Isabelle SÉVÉRINO, ancienne médaillée mondiale et championne d'Europe de gymnastique
- Un chef d'entreprise ou cadre dirigeant désigné par le ministre chargé des sports : Sébastien FLUTE, champion olympique de tir à l'arc, dirigeant de l'entreprise de matériel de tir à l'arc SF Archery
- Un DTN désigné par le ministre chargé des sports : Philippe BANA, directeur technique national de la Fédération française de handball, président de l'Association des directeurs techniques nationaux
- Trois personnalités qualifiées désignées par le ministre chargé des sports : Émilie LE PENNEC, championne olympique et championne d'Europe de gymnastique, Lucie DECOSSE, championne olympique et championne du monde de judo, et Jean-Philippe GATIEN, champion du monde et vice-champion olympique de tennis de table

Ces membres sont nommés pour quatre ans par arrêté du ministre chargé des sports (arrêté du 18 novembre 2014) ; ils peuvent donner procuration à un autre membre du conseil s'ils sont empêchés d'assister à une séance.

Présidence du Conseil d'Administration : L'article R. 211-7. du code du sport précise que le président du conseil d'administration est élu au sein du conseil, parmi les huit membres nommés, pour une durée de quatre ans renouvelable une fois.

Pierre DURAND a été élu, en qualité de Président du Conseil d'Administration de l'INSEP, le 15 avril 2010.

Jean-Philippe GATIEN a été élu, en qualité de Président du Conseil d'Administration de l'INSEP, le 18 décembre 2014.